

Rachel RC. CARRE

De: Luis LDLP. DE LA PARTE
Envoyé: mardi 12 juin 2007 12:24
À: jacques malaret
Cc: JEAN-FRANÇOIS TOUREL
Objet: CTM MARSEILLE - Pont
Pièces jointes: Evere annexe offre concours pour pont VF validée 6 juin .doc

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le dernier comparatif du Pont (voir courriel ci-dessous). A ceci, il faudrait ajouter l'accord convenu avec OTH ci-après.

1. Etudes de Maîtrise d'œuvre techniques	6 % du montant des travaux	78 000 € HT
2. Etudes d'EXE hors PAC	5 % du montant des travaux	65 000 € HT
3. Etudes voiries d'accès au pont rampes	Forfait	24 000 € HT
4. Intéressement aux économies réalisées	20 % des économies réalisées sur le budget travaux	20 % des économies réalisées sur le budget travaux

Comme déjà commenté quelques fois, il faudra démarrer les travaux le plus vite possible.

Je suis actuellement en train de négocier avec la Société Deulep/SESAL pour le co-financement de l'option « 11 mètres et très préjudiciable ».

A l'époque, j'avais déjà trouvé un accord avec eux pour que EveRé finance les premiers 670 KEuros.

Mon objectif est que Deulep/SESAL finance la partie de la différence, équivalente à un coût de construction d'un passage à niveau plus une voie pour les véhicules lourds.

J'espère que vous êtes d'accord sur les points ci-dessus mentionnés et que vous me donnerez votre accord sur la partie non financée par Deulep/SESAL.

J'espère fermer les négociations au plus vite avec Deulep/SESAL pour procéder à la signature de l'offre de Concours ci-jointe avec le PAM le plus vite possible.

Avec mes salutations les meilleures,

Luis de la Parte
 Directeur Projet EveRé

De : Jean-Marc Studer
Envoyé : mardi 12 juin 2007 08:03
À : Luis LDLP. DE LA PARTE; Luis Perez
Objet : TR: CTM Pont

For your information

Jean-Marc STUDER

URBASER ENVIRONNEMENT SAS

Zone industrielle de Fos sur Mer
 Route du Quai Minéralier
 Zone Caban Sud
 13270 Fos sur Mer

Tél : 04 42 02 35 47

Fax : 04 42 02 35 89

Email : jm.studer@urbaserenvironnement.fr

De : HUET Philippe [mailto:p.huet@iosisgroup.fr]**Envoyé** : lundi 11 juin 2007 19:39**À** : Jean-Marc Studer**Cc** : Guillaume ESTEVE**Objet** : CTM Pont

Jean-Marc,

Ci-joint influence des paramètres largeur et conditions de fissuration sur le coût de l'ouvrage.

En appliquant la norme NF EN 1992-1-1 (octobre 2005), la fissuration préjudiciable suffit pour notre ouvrage.

	9m	11m
très préjudiciable	1 312 500 €	1 552 500 €
préjudiciable	1 289 500 €	1 525 000 €

Salutations

Philippe HUET

Groupe IOSIS

tél: 04 91 80 81 26

port: 06 152 552 04

p.huet@iosisgroup.fr